



Ville de Lausanne

Le participatif

un guide
pour accompagner
vos démarches
participatives





Ville de Lausanne

Le participatif

un guide
pour accompagner
vos démarches
participatives

unicef 



Commune
amie
des enfants

Lausanne



Lausanne participe

participer.lausanne.ch



Table des matières

LAUSANNE, UNE VILLE PARTICIPATIVE	5
1. POURQUOI CE GUIDE ?	7
2. LA PARTICIPATION C'EST QUOI ?	9
2.1 Brève définition	9
2.2 Chaque voix compte	9
2.3 À quoi sert la participation ?	11
Les 10 règles d'or de la participation	13
3. BIEN DÉMARRER EN SIX QUESTIONS	15
3.1 Pourquoi souhaitez-vous faire de la participation ?	15
3.2 Quelles sont vos ambitions participatives ?	17
3.3 Quelles sont vos marges de manœuvre ?	18
3.4 Quelles sont vos ressources financières ?	18
3.5 De quel temps disposez-vous ?	18
3.6 Quelles sont les responsabilités des parties prenantes ?	19
4. QUI INCLURE ?	21
4.1 Délimiter le territoire de la démarche	21
4.2 Identifier tous les publics concernés	21
5. QUAND FAIRE PARTICIPER ?	25
5.1 Diagnostic participatif	25
5.2 Co-conception	25
5.3 Co-décision	29
5.4 Co-construction	29
5.5 Co-gestion	31
6. COMMENT MOBILISER ?	33
6.1 Prévoir du temps	33
6.2 Donner envie de participer	33
6.3 Vulgariser le propos et adapter les supports	33
6.4 Mettre en place des partenariats	35
6.5 Diffuser l'information de manière ciblée	35
7. COMMENT CONCEVOIR SA DÉMARCHE ?	37
7.1 Planifier avec souplesse	37
7.2 Combiner plusieurs méthodes	38
8. COMMENT LANCER SA DÉMARCHE ?	43
8.1 Soigner l'organisation	43
8.2 Bien choisir le lieu	43
8.3 Bien choisir la date et l'horaire	44
8.4 Garantir la dynamique	45
8.5 Prendre en compte les spécificités des publics mobilisés	45
9. COMMENT RESTITUER SA DÉMARCHE ?	49
9.1 Synthétiser les résultats	49
9.2 Diffuser largement les résultats	49
9.3 Tester les résultats et effectuer un suivi	51
9.4 Prendre soin des données	51
10. COMMENT ÉVALUER SA DÉMARCHE ?	53
10.1 Faire un premier bilan à l'interne	54
10.2 Demander l'avis aux participantes et participants	55
IMPRESSUM	57

Et si la participation devenait un complément indispensable à la démocratie représentative ?

En tant qu'élue, mon rôle est de renforcer la démocratie locale et la participation. En mettant l'individu – son expertise d'usage, ses besoins et ses préoccupations – au cœur des projets et politiques publiques, les démarches participatives favorisent le dialogue, le débat et l'intelligence collective. Elles permettent également de renforcer l'intérêt et la confiance de la population envers le monde politique. Ancrer la participation au sein de l'administration permet sans aucun doute d'accompagner la transition vers une ville plus durable, résiliente, inclusive et collaborative. C'est en ce sens que Lausanne développe une stratégie en matière de participation.

Natacha Litzistorf

Conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture

À Lausanne, la participation n'est pas uniquement l'apanage des adultes.

Depuis leurs créations, les délégations à la jeunesse et à l'enfance développent des actions pour, mais également par et avec leurs publics. Au cœur de ces démarches : une volonté de donner une voix aux enfants et aux jeunes et la possibilité de réaliser des projets auxquels elles et ils croient. La participation des enfants et des jeunes pose donc des enjeux qui dépassent largement ces publics. D'une part, elle nous rappelle que les dispositifs participatifs doivent toujours s'adapter à la manière de réfléchir, de débattre, de décider et de s'engager des destinataires – en somme à leur manière de vivre en société. D'autre part, la participation ne se limite pas à donner son opinion dans le cadre de décisions des pouvoirs publics, elle concerne aussi toutes leurs contributions au tissu social.

David Payot

Conseiller municipal en charge de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers

Lausanne, une ville participative

La participation et la confiance des habitantes et des habitants sont au cœur de l'action municipale. Ainsi, la Ville de Lausanne organise plus d'une trentaine de démarches participatives chaque année dans divers domaines et à des échelles variées allant de la place de jeux, à la ville entière, en passant par les parcs, les places, les rues et les quartiers.

Chaque Direction s'engage en la matière. Citons par exemple la vaste démarche participative pour la révision du Plan d'affectation communal portée par Grégoire Junod, syndic et directeur de la Culture et du développement urbain. Avec sa stratégie de valorisation des espaces publics et de modération du trafic, Florence Germond, conseillère municipale en charge des Finances et de la mobilité, favorise la convivialité des espaces publics, sécurise les itinéraires vélos et les chemins

piétons, notamment aux abords des écoles et lutte contre le bruit, véritable enjeu de santé publique dans nos villes. Pour soutenir des projets visant à favoriser la biodiversité et débétonner Lausanne, Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture, invite la population à participer au Concours Nature en Ville. Pour David Payot, conseiller municipal en charge de l'Enfance, jeunesse et quartiers, avec le Budget participatif, chaque année, une enveloppe est allouée à des projets portés par les Lausannoises et Lausannois qui veulent s'investir dans leur quartier et réaliser une action collective.

Avec ses démarches participatives, la Ville de Lausanne souhaite donner la parole à tous les publics.

**Mettre
l'humain
au centre**

**Une volonté
de donner une
voix aux plus
jeunes**



«Ce guide offre un soutien pratique à celles et ceux qui souhaitent intégrer de manière claire et transparente la population à leurs projets ainsi qu'aux politiques publiques.»

Muriel Sanchez Solorzano
Coordinatrice participation de la Ville de Lausanne



« Cette publication permet de rappeler l'existence des enfants et des jeunes comme des habitantes et habitants à part entière. Elle nous invite ainsi à considérer plus systématiquement leurs réalités, leurs expériences, leurs points de vue. »

Florence Godoy
Déléguée à l'enfance de la Ville de Lausanne

1. Pourquoi ce guide ?

Né d'une collaboration entre le Pôle d'expertise participation et le Groupe de référence de l'enfance de la Ville de Lausanne, ce guide souhaite encourager les administrations publiques à davantage intégrer la société civile à leurs projets. La participation nous embarque dans un processus riche en surprises, en résultats inattendus et parfois en résistances. Elle est toutefois essentielle car elle permet à la population, dans son ensemble, de donner son avis et d'agir sur son cadre de vie.

Doté de nombreux conseils pratiques et exemples, ce guide vous aidera à vous poser les bonnes questions de départ et à mettre sur pied des démarches participatives qui soient les plus inclusives possibles. Il a également pour but de créer un référentiel commun du terme «participatif», qui fait l'objet de représentations et de compréhensions parfois très diverses.

Nous espérons que ce guide vous donnera envie de tenter cette magnifique expérience, car nous en avons la conviction : les contributions émergent de la participation sont autant de manières de mieux saisir et de penser la ville – notre ville – telle qu'elle est vécue et rêvée par sa population.

À vous d'ajouter votre pierre à l'édifice !

Ce guide propose des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets pour vous aider à élaborer votre démarche participative.

Légende des exemples :



Temps de mise en place et de réalisation



Budget dépensé



Nombre de personnes impliquées



Dispositif participatif (voir chapitre 5)

Ce guide est complété par un schéma des étapes clés à suivre pour organiser une démarche participative.

Bien que ce guide vise à promouvoir la participation de toutes et de tous, certains contenus concernent tout particulièrement la participation des enfants et des jeunes afin de vous inciter à les prendre davantage en considération à travers des démarches adaptées. Ces focus sont signalés au moyen d'une petite icône :




À noter que penser leur participation n'a pas d'abord pour objectif d'optimiser les adultes de demain. Mais bel et bien de donner place et de valoriser ce qu'elles et ils sont aujourd'hui. En effet, les enfants et des jeunes possèdent de nombreuses compétences et connaissances qui ne se limitent pas uniquement aux domaines auxquels on les associe généralement (cour d'école, place de jeux, terrains de sports, etc.).

EXEMPLE 1:
POUSSES URBAINES

L'une des éditions de **Pousses Urbaines** – projet de la délégation à l'enfance qui a pour but d'explorer les réalités vécues par les enfants en ville – intitulée « Les enfants jouent partout et tout le temps » a eu pour objet **le jeu au fil des saisons**.

Pour comprendre la relation entre jeu, cadre social et environnement construit, des ateliers participatifs, avec des enfants et des jeunes, ont été mis en place dans quatre quartiers lausannois. Un court métrage de neuf minutes a rendu compte de cette édition. Cette trace a pu être montrée ensuite dans divers contextes.

 Conception = une année scolaire + collaboration et repérage avec l'équipe de tournage
Réalisation = 4 x 2 ateliers en hiver + 4 x 2 ateliers en été + 8 rencontres avec les parents

 CHF 60 000.–

 Environ 30 enfants de 7 à 12 ans et leurs parents

 Diagnostic participatif

2. La participation c'est quoi ?

2.1 Brève définition

La participation, c'est mobiliser et intégrer toutes les personnes concernées par un sujet donné. Encadrée par un processus précis, elle permet d'aboutir à des décisions partagées et/ou des actions communes.

Toute personne est dotée de connaissances sur un lieu ou de compétences sur une thématique donnée, acquises au fil de ses expériences. Cette expertise, appelée aussi « expertise d'usage » ou « expertise du vécu », est centrale dans un projet participatif. Elle est complémentaire et considérée comme tout aussi importante que l'expertise professionnelle des administrations publiques.

Lors de la réalisation du projet participatif, articuler les besoins des expertes et experts d'usage aux contraintes techniques, financières ou légales peut représenter un véritable défi. Toutefois, le jeu en vaut la chandelle : les projets d'intérêt public qui parviennent à le relever sont davantage en adéquation avec les besoins de la population et sont plus mobilisateurs.

La participation peut être aussi initiée par la société civile, qui se mobilise et s'engage dans le but d'influencer son cadre de vie, sa communauté ou sa ville.

Par exemple, la participation permet d'inviter la population à :

- › formuler des propositions
- › prendre part à des décisions
- › exposer sa vision de l'avenir
- › donner son opinion lors de débats
- › établir des priorités d'actions
- › exprimer son avis sur les politiques publiques
- › participer activement à un changement
- › s'impliquer dans la gouvernance d'un quartier
- › gérer collectivement des biens communs

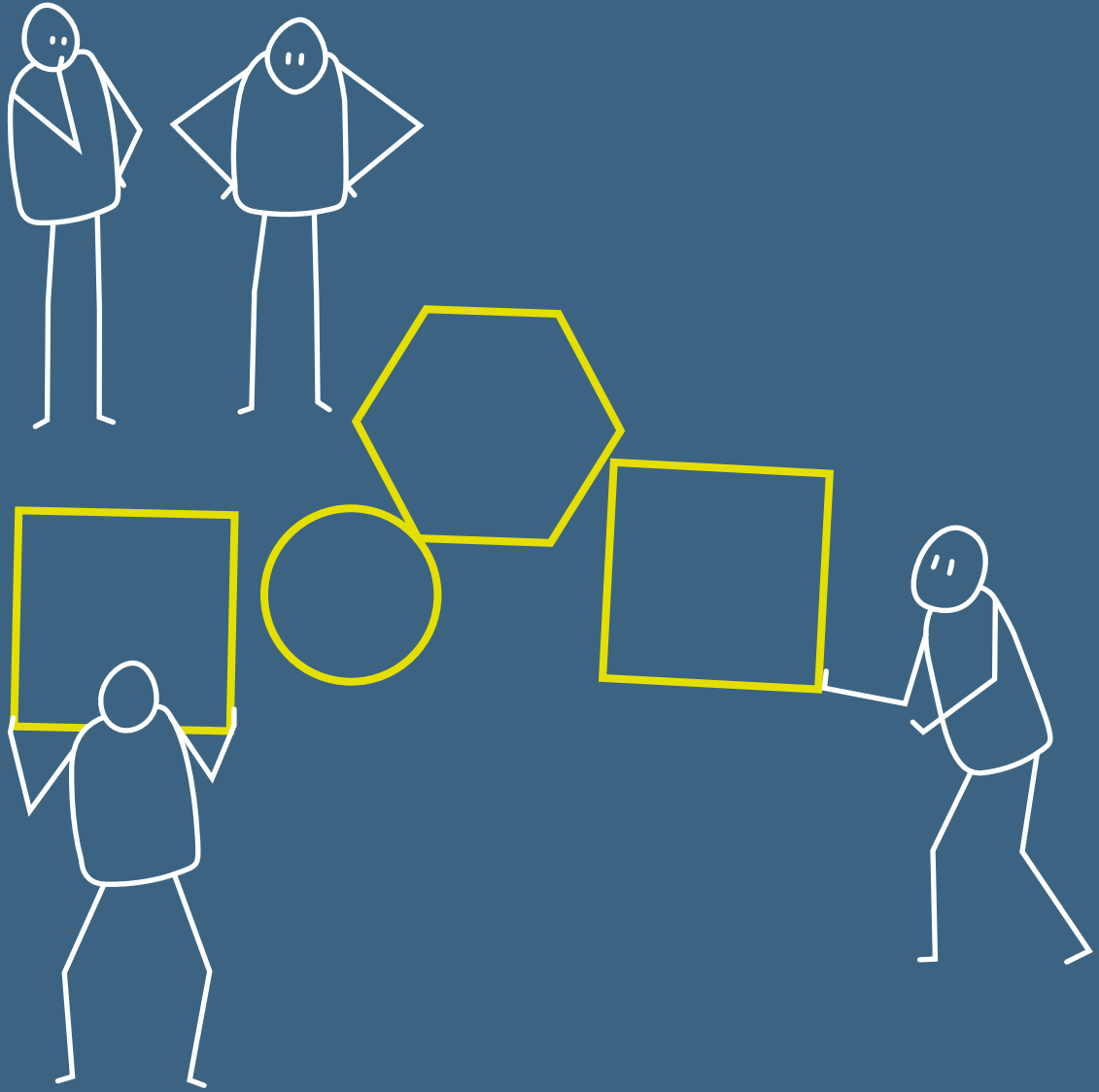
2.2 Chaque voix compte

La participation est non seulement un pilier de la durabilité, mais aussi le fondement d'une société démocratique et inclusive. Nul besoin d'être de nationalité suisse ou d'avoir 18 ans !

Le droit de participation de l'enfant est notamment garanti par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, concrétisé par le droit d'exprimer librement son opinion (art. 12) et celui d'être entendu sur toute question la ou le concernant (art. 13).

Lausanne y est particulièrement sensible. Elle est d'ailleurs labélisée « Commune amie des enfants » par l'UNICEF depuis 2012 et s'engage pour la participation des enfants et des jeunes.

Par ailleurs, la participation est une exigence légale en matière d'aménagement du territoire, tant au niveau fédéral (LAT art. 4) que dans certains cantons comme celui de Vaud (LATC art. 2, 5 et 6). De plus, selon la Loi vaudoise sur le soutien aux activités de la jeunesse (art. 11), les communes se doivent de favoriser des expériences participatives « en mettant sur pied et développant des expériences participatives pour les enfants et les jeunes domiciliés ou résidant sur leur territoire ».



2.3 À quoi sert la participation ?

La participation encourage le dialogue entre la population, l'administration publique et le monde politique. Elle permet de créer ou de consolider des liens de confiance et surtout d'assurer une plus grande transparence ainsi qu'une meilleure communication des processus, et ce, à chaque étape d'un projet.

La participation est l'un des fondements de la démocratie. Elle donne accès aux voix et aux points de vue de personnes qui sont éloignées de la pratique démocratique pour diverses raisons : elles ne disposent pas de certains droits citoyens (vote, éligibilité), ne se sentent pas légitimes de les exercer ou ont une toute autre expérience du politique.

Si, à l'origine, les institutions – et donc les administrations publiques – existent pour représenter les habitantes et habitants, l'évolution démographique a pour effet de renforcer l'écart entre certaines catégories de la population et ces institutions. La participation s'inscrit dans cet espace pour raviver le sentiment d'appartenance à la société et renforcer la cohésion sociale.

Pour les administrations, les outils de la participation permettent de cadrer et d'organiser les échanges en s'appuyant sur l'intelligence collective. Car les projets enrichis de l'avis et des idées des personnes directement concernées créent un élan positif et renforcent l'appropriation des résultats.

Par ailleurs, grâce à un effort accru de vulgarisation et une communication claire et maîtrisée, cette approche favorise la compréhension des projets, des politiques publiques ainsi que de leurs enjeux et contraintes.

Pour la population, participer, c'est se sentir partie prenante et décider de s'investir dans une réflexion ou un dialogue. C'est une manière de gagner en compétences, de devenir actrice ou acteur de sa ville. C'est aussi accepter que les regards se croisent et s'enrichissent mutuellement, sans perdre de vue l'intérêt général. Mais cela suppose avoir confiance dans le fait que son avis sera entendu et considéré au même titre que celui des autres.

Une démarche participative permet aux autorités :

- › d'impliquer les personnes concernées
- › d'être à l'écoute de la population et des différents points de vue
- › de vulgariser les enjeux
- › de recueillir des propositions
- › d'associer divers publics aux prises de décisions
- › de renforcer le sens des projets menés en les rapprochant des personnes concernées
- › de réorganiser les priorités
- › d'optimiser les moyens par un ciblage plus pertinent et plus adapté aux attentes et besoins de la population



Les dix règles d'or de la participation

1

Avant de vous lancer, réfléchissez soigneusement au cadrage de la démarche

2

Définissez clairement votre intention de départ et vos objectifs, sans anticiper les résultats

3

Explicitez aux personnes concernées les contraintes et les marges de manœuvre (préciser l'étape dans laquelle on se situe et le degré de participation visé)

4

Adaptez la méthode aux publics concernés

5

Simplifiez au maximum votre communication

6

Mobilisez largement et donnez envie de participer

7

Soignez l'accueil et établissez un lien de confiance

8

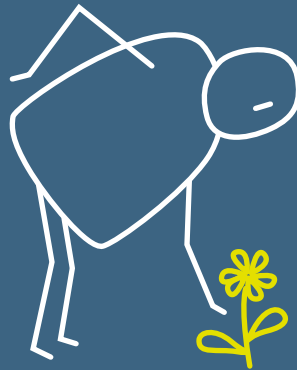
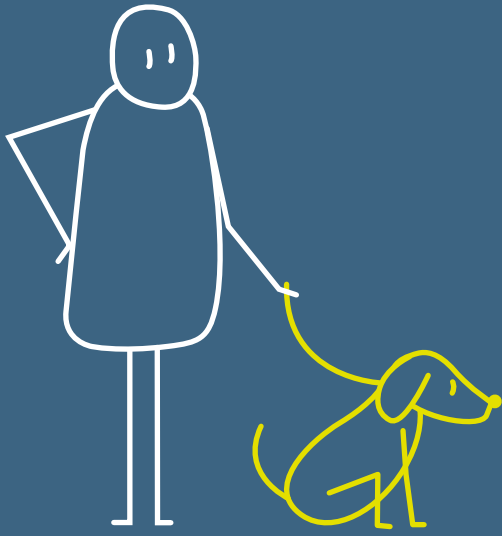
Prenez en compte les résultats obtenus

9

Organisez une restitution transparente

10

Gardez le lien et communiquez régulièrement, y compris lorsque la démarche est terminée



3. Bien démarrer en six questions

Nous pensons que tout projet peut inclure une dimension participative. Et vous ? Nous vous invitons à imaginer comment vous pourriez associer la population à vos activités professionnelles actuelles.

Vous avez trouvé ? Parfait. Avant de vous lancer, voici six questions auxquelles nous vous encourageons à réfléchir. Prendre le temps d'y répondre contribuera à construire votre démarche participative sur de solides bases.

3.1 Pourquoi souhaitez-vous faire de la participation ?

Nous vous recommandons de clarifier dès le départ votre intention : pourquoi souhaitez-vous mettre en place une démarche participative ? La réponse à cette question vous servira de fil rouge tout au long du processus, tout en laissant la place aux propositions des habitantes et habitants. Ainsi, si votre intention initiale se doit d'être solide, les moyens pour y arriver et les objectifs peuvent varier en fonction des groupes rencontrés.

Volonté populaire, demande politique, obligation légale, initiative émanant de votre administration ou encore envie personnelle : la provenance de la demande de participation impacte tant le portage du projet que la mobilisation de la population concernée et la dynamique du processus.

La dimension participative de votre projet est à questionner si :

- › votre démarche ne bénéficie pas de portage politique ou d'intérêt de la population
- › les sujets ouverts à la participation sont minimales en raison de contraintes trop importantes
- › vous avez une idée très précise de ce que vous voulez atteindre et il vous est difficile d'envisager un autre résultat
- › vous avez une petite équipe déjà débordée et peu de moyens pour mandater des personnes compétentes pour vous accompagner
- › votre planning très serré laisse peu de temps à la mise en place d'une démarche participative

Si vous devez renoncer à mettre en place une démarche participative, vous pouvez néanmoins soigner le contact et l'accompagnement de la population en organisant des actions de sensibilisation et de communication à la hauteur des moyens à votre disposition.



**Diagnostic
participatif**



Co-conception

Imaginer en intelligence collective



Co-décision

Décider ensemble ou voter



Co-construction

Réaliser et concrétiser collectivement



Co-gestion

Gérer de manière collaborative



3.2 Quelles sont vos ambitions participatives ?

Nous vous invitons à noter clairement vos ambitions, objectifs et résultats attendus afin de pouvoir y revenir en fin de démarche. Cet exercice vous permettra de comparer vos résultats avec vos objectifs initiaux au moment de l'évaluation finale.

À chaque projet sa démarche participative ! La forme de participation est fortement influencée par :

- › votre domaine d'action (urbanisme, animation socioculturelle, intégration, culture, durabilité, etc.)
- › les contraintes techniques, légales, etc.
- › le budget et autres ressources dont vous disposez
- › le temps que vous avez à disposition
- › l'état d'avancement de votre projet

Les différents degrés de participation :

Dans une démarche participative, plusieurs degrés peuvent être utilisés. Cette catégorisation permet de prendre conscience du niveau d'implication qui sera demandé aux participantes et participants.

- › **0-communication :**
information et sensibilisation
- › **1-consultation :**
sondage et récolte d'avis
- › **2-concertation :**
dialogue, débat et collaboration continue
- › **3-partenariat :**
implication, négociation et coopération
- › **4-autogestion :**
organisation et gestion autonome

⚠ Diffuser de l'information n'est pas considéré comme de la participation.

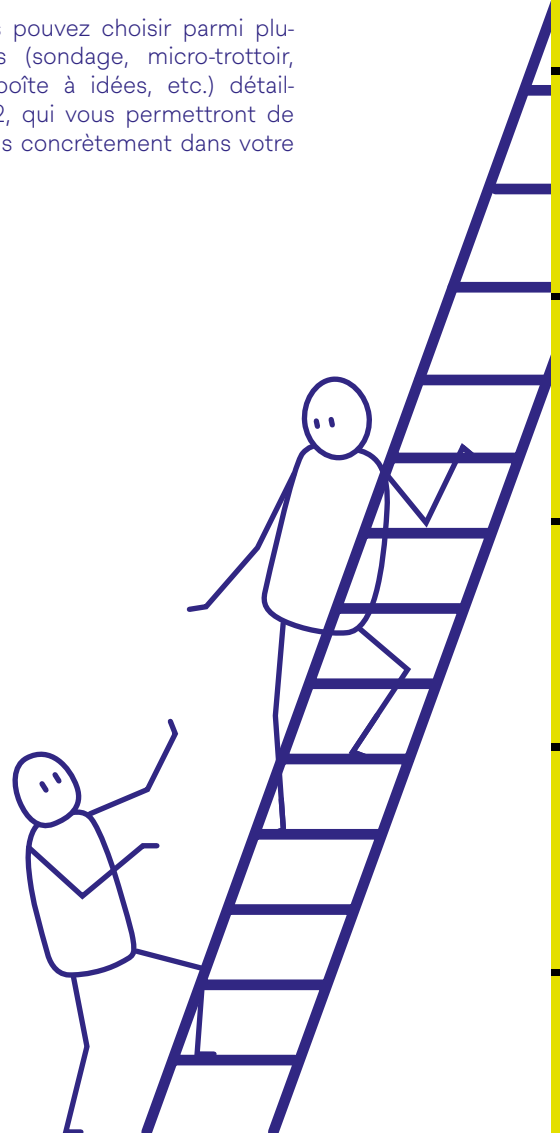
Les différents dispositifs de participation :

En parallèle des degrés, vous disposez de plusieurs dispositifs pour impliquer vos participantes et participants. Ces dispositifs sont détaillés au chapitre 5.

- › diagnostic participatif
- › co-conception
- › co-décision
- › co-construction
- › co-gestion

Les différentes méthodes de participation :

Finalement, vous pouvez choisir parmi plusieurs méthodes (sondage, micro-trottoir, carte mentale, boîte à idées, etc.) détaillées au point 7.2, qui vous permettront de vous projeter plus concrètement dans votre démarche.



3.3 Quelles sont vos marges de manœuvre ?

À chaque étape, définissez la part du projet que vous pouvez ouvrir à la participation. Présenter ces éléments de manière transparente vous permet de clarifier le cadre et les règles du jeu afin d'éviter de potentielles frustrations a posteriori. Un manque de communication et de transparence entraîne aussi de la méfiance envers les dispositifs participatifs, certaines personnes pouvant se sentir instrumentalisées.

Pour éviter cela, clarifiez l'étape dans laquelle se situe votre démarche ainsi que son degré de participation, et communiquez-les. Par exemple: «Actuellement, nous souhaitons vous consulter sur... Cela signifie que nous récoltons vos opinions et avis, et que nous les analyserons en vue d'adapter notre dispositif ou projet.»

Ne vous engagez pas dans une démarche participative «alibi». Si les décisions ont déjà été prises ou que le processus ne permet pas l'intégration des remarques de la population, il n'y a pas de place pour la participation.

3.4 Quelles sont vos ressources financières ?

En fonction de votre budget, évaluez la possibilité de mandater des spécialistes pour la communication, la mobilisation, l'animation, l'analyse et/ou la restitution. Si vos ressources financières sont limitées, appuyez-vous sur les compétences internes et organisez votre équipe. N'hésitez pas à revoir vos ambitions et à adapter votre démarche aux moyens à disposition.

3.5 De quel temps disposez-vous ?

Gardez à l'esprit que la qualité de votre démarche participative ne dépend ni du nombre de personnes mobilisées ni de sa durée. Soigner les dispositifs participatifs permet d'éviter d'engendrer des «décues et déçus de la participation», qui risqueraient non seulement de ne plus vouloir se réinvestir à l'avenir, mais aussi de diffuser une image négative du projet.

Il est donc préférable de viser une démarche bien conçue et organisée, avec un public ciblé et dans un cadre temporel restreint, adapté aux échéances du projet. Cette démarche doit faire sens et les résultats doivent être restitués rapidement afin de pouvoir alimenter le projet. Ainsi, les personnes engagées seront véritablement entendues et valorisées.

Enfin, la participation doit porter des fruits concrets: des décisions et/ou des actions. Dans le cas d'un projet à long terme, il est important de transmettre le planning général aux personnes concernées et de communiquer régulièrement sur les étapes en cours. Pensez à mettre en place un bulletin d'information électronique, à transmettre des livrables intermédiaires et/ou à organiser des rencontres, idéalement tous les six mois.

3.6 Quelles sont les responsabilités des parties prenantes ?

L'organisation d'une démarche participative portée par une administration publique s'appuie sur diverses personnes aux rôles complémentaires, dont les principales responsabilités sont listées ci-dessous.

L'administration :

- › cadre et pilote la démarche participative
- › gère le planning, le budget et les mandats externes
- › fournit des expertes et experts d'une thématique
- › restitue les résultats et se charge de leur mise en œuvre
- › est responsable du suivi et de la cohérence de l'ensemble

Les actrices et acteurs politiques :

- › garantissent la mise à disposition de moyens adaptés au sein de l'administration
- › portent la démarche et les diverses politiques publiques
- › valident la communication ainsi que le dispositif participatif
- › introduisent les rencontres avec un message politique qui présente la vision et les enjeux
- › formalisent les décisions
- › ne participent pas aux échanges, mais prennent en considération les résultats pour y apporter une réponse

Les partenaires (économiques, institutionnels, associatifs) :

- › mobilisent les publics et leurs réseaux
- › aident à la conception et à la mise en œuvre de la démarche (organisation, logistique, mise à disposition de locaux, animation, etc.)
- › participent à la démarche et fournissent leur expertise (séances, groupes de travail, ateliers, etc.)

La ou le mandataire :

- › conçoit la démarche dans sa globalité ou en partie
- › accompagne l'administration
- › anime les rencontres, analyse les résultats
- › rédige des synthèses
- › organise des restitutions

La facilitatrice ou le facilitateur :

- › adopte une écoute active
- › accueille les idées des personnes présentes
- › favorise les échanges
- › s'assure que le cadre soit bienveillant
- › reste neutre et humble, en veillant à ne pas donner son avis, prendre parti, influencer ou juger les discussions



4. Qui inclure ?

Après avoir clarifié vos intentions de départ, et avant de vous lancer concrètement dans la conception de votre démarche, une étape essentielle consiste à identifier finement les publics concernés par cette dernière.

4.1 Délimiter le territoire de la démarche

Sur une carte, tracez le périmètre de votre projet. Son échelle peut être plus ou moins grande : une ville entière, un quartier, une rue, un parc, une place, une cour, un immeuble, etc.

Ce faisant, gardez à l'esprit que votre démarche peut avoir un impact au-delà de ce périmètre de départ. Par exemple, le réaménagement d'une place publique impactera non seulement la place en elle-même ainsi que ses riveraines et riverains, mais également la circulation automobile des rues transversales ou l'attractivité d'une autre place située à quelques mètres de là.

Ensuite, précisez à quelle échelle vous souhaitez faire de la participation. Par exemple, si votre projet porte sur la biodiversité dans toute la ville, votre démarche participative peut se concrétiser par des ateliers ou des balades thématiques dans plusieurs de ses quartiers pour recenser leurs spécificités. À l'inverse, si votre projet concerne la valorisation d'un parc central, la consultation peut se déployer sur l'ensemble de la population de la ville pour atteindre toutes les potentielles utilisatrices et utilisateurs du site.

4.2 Identifier tous les publics concernés

Maintenant que vous avez défini le territoire de votre démarche, vous pouvez vous pencher sur les personnes qui s'y trouvent. Les personnes directement concernées par un projet sont généralement la population riveraine et les individus travaillant dans la zone en question. Pensez également à intégrer les publics dits « impactés », à savoir les personnes en transit ou les usagères et usagers ponctuels du secteur.

Nous vous recommandons de lister précisément ces différents publics afin de concevoir par la suite un dispositif (voir chapitre 5) ainsi qu'une communication (voir chapitre 6) adaptés aux besoins et habitudes de chacune et chacun. Portez une attention particulière à l'inclusion des différentes catégories : âges, identités de genre, origines, langues, cultures, religions, corps de métiers et niveaux de formation.

Déterminez les différentes parties prenantes (syndicats, associations, collectifs, faïtières, entreprises, institutions, etc.) pouvant avoir un intérêt, une expertise et/ou un degré d'influence dans le cadre de votre démarche participative. Allez à leur rencontre afin de les associer et prenez connaissance de leurs positions et motivations respectives.

En parallèle, vérifiez que d'autres démarches participatives ou projets similaires ne soient pas déjà en cours de réalisation à proximité. Trop de participation est contre-productive et risque d'essouffler la population.


EXEMPLE 2:
PIÉTONNISATION D'UNE RUE AUX ÉCHELETTES

En 2020, environ 300 personnes se sont mobilisées pour demander la piétonnisation d'un tronçon de la rue des Échelettes à Lausanne. Des ateliers sur site, puis un chantier participatif ont alors été mis en place pour transformer la rue en un espace apaisé et convivial. Un jardin, une zone de jeux et du mobilier adapté (bancs, point d'eau, bacs plantés, malles à jeux gérées par les habitantes et les habitants) sont apparus dans l'espace public et donnent un nouvel élan à la vie de quartier.

Les riveraines et riverains s'organisent collectivement pour l'entretien des bacs plantés et l'arrosage.

 Durée globale du projet (conception/réalisation):
7 mois / Durée du chantier: 9 jours

 Mandat: CHF 35 000.– / Réalisation: CHF 85 000.–

 Une cinquantaine d'habitantes et d'habitants
(enfants et adultes)


 Diagnostic participatif / co-construction / co-gestion

EXEMPLE 3 :

**RIPONNE-TUNNEL : UN PUBLIC VARIÉ POUR
UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF RICHE**

Dans le cadre du réaménagement du secteur Riponne-Tunnel, le diagnostic participatif a inclus des publics aussi divers que possible grâce à des dispositifs adaptés : des marches exploratoires avec les seniors, les cyclistes et les responsables des commerces, des ateliers avec les enfants au sein de classes primaires, ainsi qu'avec les jeunes adultes in situ.

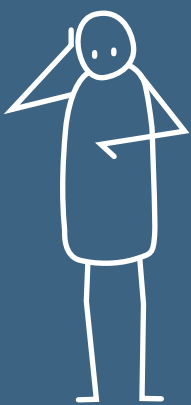
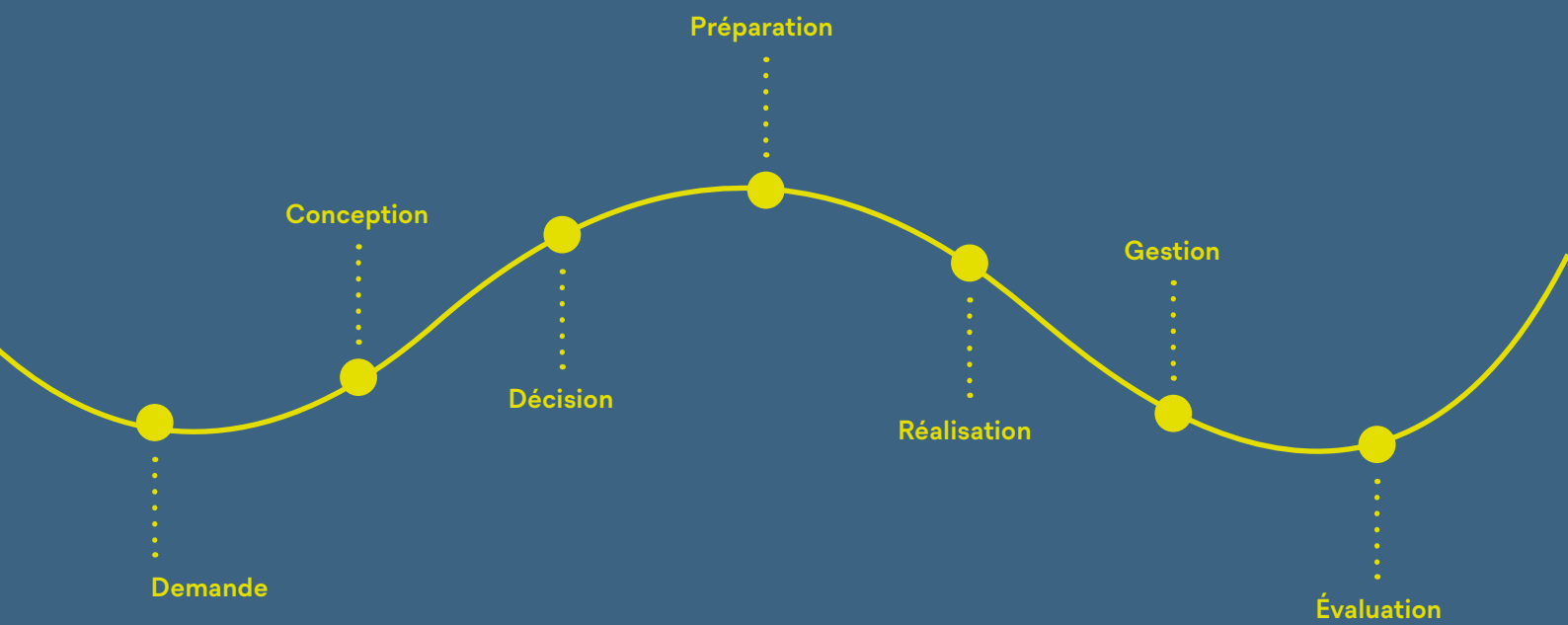
Lors du grand workshop de trois jours, en plus des publics précités, ce sont également des populations marginalisées et des protagonistes du monde socioculturel qui ont pris part à la démarche composée d'ateliers, de conférences, de performances artistiques et d'une exposition historique. Cette large mobilisation aux formes variées a permis de richement alimenter le cahier des charges du concours et de créer une émulation positive (et festive!), qui a contribué à une grande visibilité du projet.

 1 année

 CHF 75 000.–

 Environ 500 personnes

 Diagnostic participatif



5. Quand faire participer ?

Le rôle principal des personnes qui participent à votre démarche est d'exprimer leurs envies, avis, besoins et attentes. Elles peuvent aussi participer à la prise de décision, à la réalisation du projet, voire être en charge de sa gestion sur le long terme. Vous l'aurez compris, il existe plusieurs manières de participer. Dans ce chapitre, nous dressons une liste des différents dispositifs participatifs existants. Ceux-ci peuvent être menés à différents stades d'un projet et combinés les uns aux autres.

Une démarche participative peut être incluse à une ou plusieurs étapes d'un même projet, et plus ou moins tôt dans sa mise en œuvre :

- › très en amont, pour en définir et concevoir les grandes lignes
- › aux diverses étapes de décision
- › durant la phase de réalisation
- › en aval, pour effectuer une évaluation ou y apporter des améliorations

5.1 Diagnostic participatif

Un diagnostic participatif se réalise très en amont du projet et permet d'établir une analyse partagée de la situation de départ. Afin de récolter des retours de tous les publics identifiés, nous vous recommandons de multiplier les méthodes : entretien individuel, focus group, atelier, micro-trottoir, sondage, balade commentée, carte mentale, observation sociologique, etc.

Le diagnostic participatif permet :

- › de compléter une analyse réalisée par des professionnelles et professionnels
- › d'obtenir des informations pratiques (usages, parcours, fréquentation, etc.) ou sensibles (récits, souvenirs, attaches, etc.)
- › de dresser un état des lieux : forces et faiblesses d'un site, opportunités et risques d'un projet, etc.

5.2 Co-conception

Que feriez-vous si vous aviez une baguette magique et que tout était possible ?

Tout au long de votre projet, il peut être intéressant de se détacher un instant de toutes les contraintes techniques, légales, politiques ou budgétaires et de laisser libre cours à l'imagination. Inviter la population à imaginer un projet de rêve donne en effet parfois une nouvelle impulsion au projet initial. Cela peut prendre la forme de discussions en ateliers avec la production de dessins, cartes, fresques, maquettes, etc. Le degré de participation varie entre consultation et concertation, selon l'avancée du projet et la marge de manœuvre dont vous bénéficiez.

Lorsque l'imagination est libérée et la vision idéale exprimée, la population a souvent plus de facilité à suggérer des propositions concrètes et adaptées à un cadre donné.

La co-conception permet :

- › de dialoguer
- › d'établir des priorités
- › d'imaginer des solutions
- › de dessiner des scénarii
- › de valider ensemble le projet qui sera finalement réalisé



Pour pouvoir créer et imaginer, les enfants et les jeunes ont besoin d'un cadre stimulant et spécifique. N'hésitez pas à sortir à l'extérieur pour organiser des ateliers créatifs, des balades et des jeux.

EXEMPLE 4:

TRANSFORMONS LA PLACE DU VALLON!

Les habitantes et habitants du quartier du Vallon s'engagent depuis les années 1970 pour améliorer leur cadre de vie. L'association de quartier a notamment sollicité la Ville en 2019 pour rendre la place du Vallon plus conviviale en changeant le revêtement au sol, en modérant le trafic, en arborisant la place et en installant un espace scénique. Une série de tests grandeur nature ont apporté des améliorations immédiates. Des transformations légères ont même été réalisées avec la population, qui, munie de pelles et pioches, a peint le mobilier et le sol de la place. Ces aménagements, tout d'abord transitoires, ont ensuite été pérennisés en 2021.

Un plus? De manière générale, la population préfère les activités en extérieur aux ateliers organisés à l'intérieur.

 1 année pour la première phase de diagnostic participatif

 CHF 130 000.– (CHF 75 000.– pour la première phase)

 Une centaine de personnes

 Diagnostic participatif

EXEMPLE 5 :

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX DE BOISY

Entre 2011 et 2014, le Conseil des Enfants ainsi que le Centre socioculturel du quartier de Boisy ont réfléchi ensemble au réaménagement de leur place de jeux. Les enfants ont accompagné les différentes étapes de ce projet : en amont, en apportant leurs idées et en prêtant attention aux besoins des différents groupes d'âge ; pendant, en discutant avec l'équipe en charge ; et après, en organisant l'inauguration de la place.

En parallèle, deux rencontres avec des adultes du quartier ont été organisées afin de connaître leurs besoins et leur présenter le projet. Ces échanges ont créé des liens entre les riveraines et riverains, les membres de l'administration et le Centre socioculturel. Le projet a demandé un suivi sur plusieurs années et un investissement important de toutes les parties.

Aujourd'hui, la place de jeux est largement utilisée et n'a connu ni déprédation ni vandalisme.

Pour la première phase de diagnostic participatif

 100 heures sur 3 ans

 Réalisé à l'interne (pas de mandat externe)

 25 enfants


 Diagnostic participatif / co-construction

EXEMPLE 6:
UN JURY DE JUNIORS

Dans le cadre d'un concours de photos intitulé «La nature en ville de Lausanne», le Service des parcs et domaines a mobilisé un jury d'enfants, en parallèle du jury d'adultes déjà constitué. L'objectif? Élire 5 images, parmi les 172 en lice. Notons que les prix décernés étaient de la même valeur que ceux distribués par le jury d'adultes. Cette démarche stimulante tant pour les enfants que pour les adultes n'a pas été difficile à mettre en place. En revanche, la visibilité est restée plutôt confidentielle.

 1h30 pour le recrutement des enfants, la rencontre et le goûter de fin

 CHF 1300.–

 Onze enfants de 8 à 11 ans, 2 animatrices (déléguées à la nature et à l'enfance) et 2 adultes témoins (un photographe et une stagiaire)


 Co-décision

EXEMPLE 7:
TRICOT GRAFFITI

Ce projet est porté par un collectif d'habitantes et habitants du quartier de la Harpe. En 2019, ce collectif a réuni une soixantaine de bénévoles (et plus de 200 kilos de laine!) pour réaliser des tricots qui ont coloré leur quartier (114 arbres, des poteaux, des barrières, des vitrines et des vélos).

Les avantages de cette action? Le tricot peut se réaliser de façon individuelle ou collective et s'adapte aux possibilités de chacune et chacun. De plus, cette démarche peut facilement être répliquée dans un autre quartier. Tricot Graffiti prône le vivre ensemble et la mixité intergénérationnelle, et a d'ailleurs gagné le prix du Budget participatif 2019.

En raison de la pandémie de COVID-19, les nombreuses participantes et les quelques participants ont dû s'armer de motivation pour réaliser l'entier du projet individuellement.

 1 année

 CHF 5000.– pour le matériel : budget accordé par la Ville de Lausanne

 60 personnes

 Co-construction

5.3 Co-décision

De façon générale, associer la société civile à la prise de décision officielle rend le processus plus transparent et renforce la confiance envers le politique et l'administration. La participation permet à la population de mieux comprendre les enjeux afin de donner son avis de manière éclairée et de s'appropriier plus facilement les projets et politiques publiques. Il est toutefois important de vous assurer de la représentativité des publics concernés dans les prises de décision.

Voici quelques exemples de dispositifs permettant de prendre des décisions collectives (il en existe beaucoup d'autres) :

- **La votation ouverte à tout le monde**
(exemple : le Budget participatif permet à la population de voter en ligne ou à l'aide de bulletins pour les projets qu'elle souhaite voir se réaliser)
- **Le jury citoyen**, composé ou non d'un public spécifique (exemple : un jury d'enfants, de jeunes, de personnes d'un quartier, de femmes, etc.)
- **L'assemblée citoyenne**
(exemple : un échantillon représentatif, tiré au sort de manière stratifiée, pour définir un plan d'action à l'échelle d'un quartier, les mesures en faveur du climat d'une commune ou d'un canton ou encore une politique alimentaire durable à l'échelle d'un pays)

La co-décision permet :

- › de partager le pouvoir décisionnel
- › donner le dernier mot à la population (lors de jurys ou votations, par exemple)
- › d'arriver à un consensus

5.4 Co-construction

La participation peut aussi donner l'opportunité à la population de «mettre la main à la pâte», en menant des actions de concrétisation d'un projet. Ces chantiers participatifs sont particulièrement appréciés des personnes ayant des difficultés à s'exprimer, car il s'agit souvent d'actions très concrètes comme la plantation d'arbres, la mise en route et l'entretien de bacs potager, la construction ou la réparation de mobilier, la réalisation d'une fresque collective, etc.

Ces ateliers créent généralement un élan positif dans le quartier et renforcent les liens sociaux. Il est toutefois important de tenir compte des capacités et compétences des publics mobilisés afin de valoriser les apports et savoir-faire tout en garantissant les normes de sécurité.

La co-construction permet :

- › de dynamiser les liens sociaux sur le terrain
- › de renforcer l'appropriation d'un projet
- › de favoriser le respect des réalisations collectives

EXEMPLE 8 :
LES JARDINS DE POCHE

Les jardins de poche consistent en des espaces cultivés miniatures, qui fleurissent au pied d'arbres ou le long de trottoirs. Ces carrés de verdure, en pleine terre ou en bacs surélevés, sont directement imaginés et entretenus par la population (à travers des associations, des collectifs, des institutions, des écoles, des entreprises ou encore des commerces), en partenariat avec les services concernés de la Ville. Une convention, stipulant un certain nombre de règles telles que le jardinage écologique ou la sécurité du public, est ensuite signée entre la Ville et les jardinières et jardiniers de poche, qui obtiennent ensuite un « permis de végétaliser ». Pour accompagner ces projets, un kit de démarrage est mis à disposition sur demande. Celui-ci comprend des cours de jardinage, du terreau, des bacs ainsi que des graines de fleurs indigènes, d'herbes aromatiques ou de légumes.

Bien qu'il soit parfois difficile de lutter contre les déchets, le piétinement, le stationnement sauvage ou autres incivilités, environ un tiers des jardins de poche lausannois accueillent des plantes comestibles.



du dépôt de la demande à la réalisation il faut compter entre 2 semaines et 2 mois.



CHF 500.– pour un bac avec la terre et les graines, financé par la Ville



1 à 2 personnes ou un collectif
(CVE, APEMS, collectif de quartier)



Co-construction / co-gestion

5.5 Co-gestion

Dans ce cas de figure, la gestion et l'entretien d'un aspect du projet sont partiellement confiés aux participantes et participants, en les invitant par exemple à s'organiser pour gérer l'attribution des parcelles d'un potager de quartier, les locations de locaux communs, l'organisation d'une fête de quartier, etc.

Afin de fournir un cadre à cette collaboration, nous vous conseillons de mettre en place des conventions explicitant les règles du « jeu » ainsi que les rôles et les responsabilités de chacune et chacun. Accompagnez les personnes impliquées en les aidant à rédiger une charte, un règlement d'utilisation ou des statuts (en cas de création d'une association).

Attention toutefois à bien dimensionner les tâches qui seront déléguées afin de ne pas essouffler les personnes qui participent. N'oubliez jamais que – même si les habitantes

et habitants ont un intérêt à participer – elles et ils le font de manière bénévole. Le temps dont elles et ils disposent est donc différent de celui des personnes rémunérées pour leur présence (mandataires, personnes salariées de l'administration ou qui représentent une institution, entreprise ou association, etc.). Garder une flexibilité dans le processus et le calendrier permet de ne pas demander à ces personnes un trop grand investissement en temps, ce qui desservirait leur engagement et donc à moyen terme la démarche.

La co-gestion permet :

- › d'accompagner des formes d'organisation collectives
- › de déléguer des tâches et responsabilités à la population
- › de renforcer les liens sociaux



6. Comment mobiliser ?

Manque d'information, d'intérêt, de temps les raisons qui expliquent une faible participation de la population sont multiples. Mais alors, comment faire pour lui donner envie de participer? Il n'existe pas de recette magique : la clé est de combiner plusieurs outils et supports de mobilisation !



Dans ses diverses publications sur l'audition et la participation des enfants et des jeunes, l'Unicef rappelle leurs droits d'être associées et associés aux affaires qui les concernent, de prendre la parole et que celle-ci soit entendue. Ainsi, leur donner accès à des informations adaptées à leur âge leur permettra de se bâtir une opinion en connaissance de cause, de se sentir légitimes d'exprimer leur avis et de prendre des décisions. Les aider à se forger un esprit critique est essentiel pour leur permettre de participer activement, dans leur vie privée ou publique.

6.1 Prévoir du temps

Mobiliser les publics est un aspect difficile de la démarche et qui prend du temps. Nous vous encourageons à vous y prendre suffisamment tôt, faute de quoi la population risque de ne pas être au rendez-vous. Idéalement, débutez vos actions de mobilisation environ deux mois avant la première rencontre participative. Pour ce faire, allez à la rencontre de la population, sans oublier de relier votre démarche aux intérêts que vos différents publics pourraient avoir à participer.

6.2 Donner envie de participer

De façon plus générale, veillez à communiquer régulièrement sur la légitimité à participer. Donner son avis est un droit et une chance, mais cela ne va pas forcément de soi pour tout le monde. Les personnes éloignées de la pratique démocratique pourraient ne pas se sentir concernées ni légitimes de prendre part à votre démarche participative.

La mobilisation de ces catégories de population passe souvent par le développement d'un sentiment de confiance et d'appartenance. Cette tâche n'est toutefois pas forcément de votre ressort. Il est en revanche de votre responsabilité de vous associer à des organismes externes ou à des collègues, qui, au quotidien, créent un lien de confiance, d'appartenance et de légitimité avec ces groupes. Par ailleurs, il est possible de renforcer ce sentiment en allant à la rencontre des personnes là où elles se trouvent (échanger avec des enfants et des jeunes directement dans des espaces qu'elles ou ils fréquentent).

6.3 Vulgariser le propos et adapter les supports


Pour faire connaître votre démarche, définissez un message clé et prévoyez des supports de communication variés. Plus vos supports seront parlants, plus la participation sera diversifiée !

Les plus classiques sont : lettres, flyers, affiches, écrans dans les transports publics, pages web et publications sur les réseaux sociaux.

Nous vous conseillons de :

- › **rédiger des textes avec des phrases courtes et en utilisant des mots simples**
- › **privilégier les termes et les formulations épiciènes**, qui se réfèrent de manière égale aux femmes et aux hommes. Utilisez également la double désignation de la forme féminine et masculine
- › **utiliser des polices de caractère faciles à lire, sans empattement** (Arial, Verdana, Calibri) et avec une taille adaptée (minimum 11)
- › **aligner vos textes à gauche**, ils seront ainsi plus lisibles pour les personnes ayant des difficultés de lecture

- › pour faciliter la lecture, choisir des couleurs qui se voient bien et qui sont bien contrastées les unes par rapport aux autres (par exemple, éviter le jaune sur le blanc ou le bleu clair sur le bleu foncé)
- › imaginer des visuels attractifs, qui donnent envie de s'y intéresser
- › veiller à adopter une communication visuelle inclusive : que vous utilisiez des photos, des dessins ou des pictogrammes, pensez à ce que les personnes soient illustrées dans leur diversité, sans hiérarchie de rôles, de genre, ni sexualisation (par exemple, éliminez les couleurs associées au féminin ou masculin, ne renforcez pas les stéréotypes par l'humour ou la caricature). Attention également à représenter toutes les catégories d'âges, les personnes d'ici et d'ailleurs et de prendre en compte la diversité d'orientations sexuelles, d'identités de genre et de structures familiales
- › enfin, penser à l'accessibilité de vos supports de communication : traduction en plusieurs langues, sous-titrage des vidéos, site web W3C, etc.

 Si vous souhaitez demander le genre des personnes (dans vos formulaires d'inscription, questionnaires, enquêtes, etc.), n'oubliez pas d'inclure toutes les identités de genre.

Exemple de rédaction simplifiée

Au lieu de :

«Si vous voulez prendre part à la vie communautaire dans votre quartier et que vous voulez adhérer à notre projet, n'hésitez pas à nous contacter et à venir participer à nos réunions les mercredis soirs à 19h30, à la maison de quartier, pour définir ensemble quel visage notre quartier aura demain. Sentez-vous libres de venir sans nous avertir.»

Écrivez plutôt :

Vous aimez votre quartier ?

Vous voulez partager vos idées pour l'améliorer avec nous ?

Rejoignez-nous !

Où ? À la Maison de quartier

Quand ? Le mercredi soir

À quelle heure ? 19h30

Comment ?

Pas nécessaire de s'inscrire

Comment structurer vos supports de communication :

- › **Présentation du projet en quelques mots** (enjeux et contexte politico-administratif)
- › **Pourquoi faire cette démarche ?** (« Votre avis compte ! »)
- › **Les questions soumises à la démarche** (avec des exemples concrets : impact au quotidien, actions qui pourraient se réaliser, etc.)
- › **Le calendrier global du projet** (pour éviter les frustrations)

6.4 Mettre en place des partenariats

Nous vous préconisons également de vous rendre sur le terrain et d'identifier les partenaires relais susceptibles de vous aider à mobiliser la population : institutions, associations, sociétés de développement, maisons de quartier, centres socioculturels, écoles, garderies, structures d'accueil parascolaire, lieux d'activités extrascolaires (organisations de jeunesse, conseils d'enfants ou de jeunes, etc.), bibliothèques, clubs sportifs ou culturels, musées, lieux de culte, entreprises, restaurants et commerces. En effet, ces précieux partenaires – ce sont souvent ceux qui connaissent le mieux « leurs » publics – pourront non seulement relayer votre communication, mais aussi contribuer à l'organisation de la démarche et à encourager la participation en faisant fonctionner le bouche-à-oreille.



Vous adresser aux écoles, garderies ou structures parascolaires vous permettra d'atteindre les enfants et leurs familles. Contacter ces structures vous sera aussi utile si vous traitez de thématiques comme le réaménagement d'une cour d'école ou d'une rue à proximité, la création d'un potager avec une parcelle pédagogique dans le parc d'à côté, etc.

Pour les jeunes, co-organisez des rencontres avec les maisons de quartier,

associations ou clubs sportifs. Pour les commerces locaux, contactez l'association faïtière et proposez une rencontre dans un café du quartier.

6.5 Diffuser l'information de manière ciblée

Selon l'ampleur de votre projet, vous pouvez vous tourner vers les médias pour relayer votre appel à la participation. Dressez une liste des journalistes qui pourraient montrer de l'intérêt vis-à-vis de votre communication (mieux vaut cibler qu'arroser trop largement) et transmettez-leur un communiqué de presse court, simple et précis.

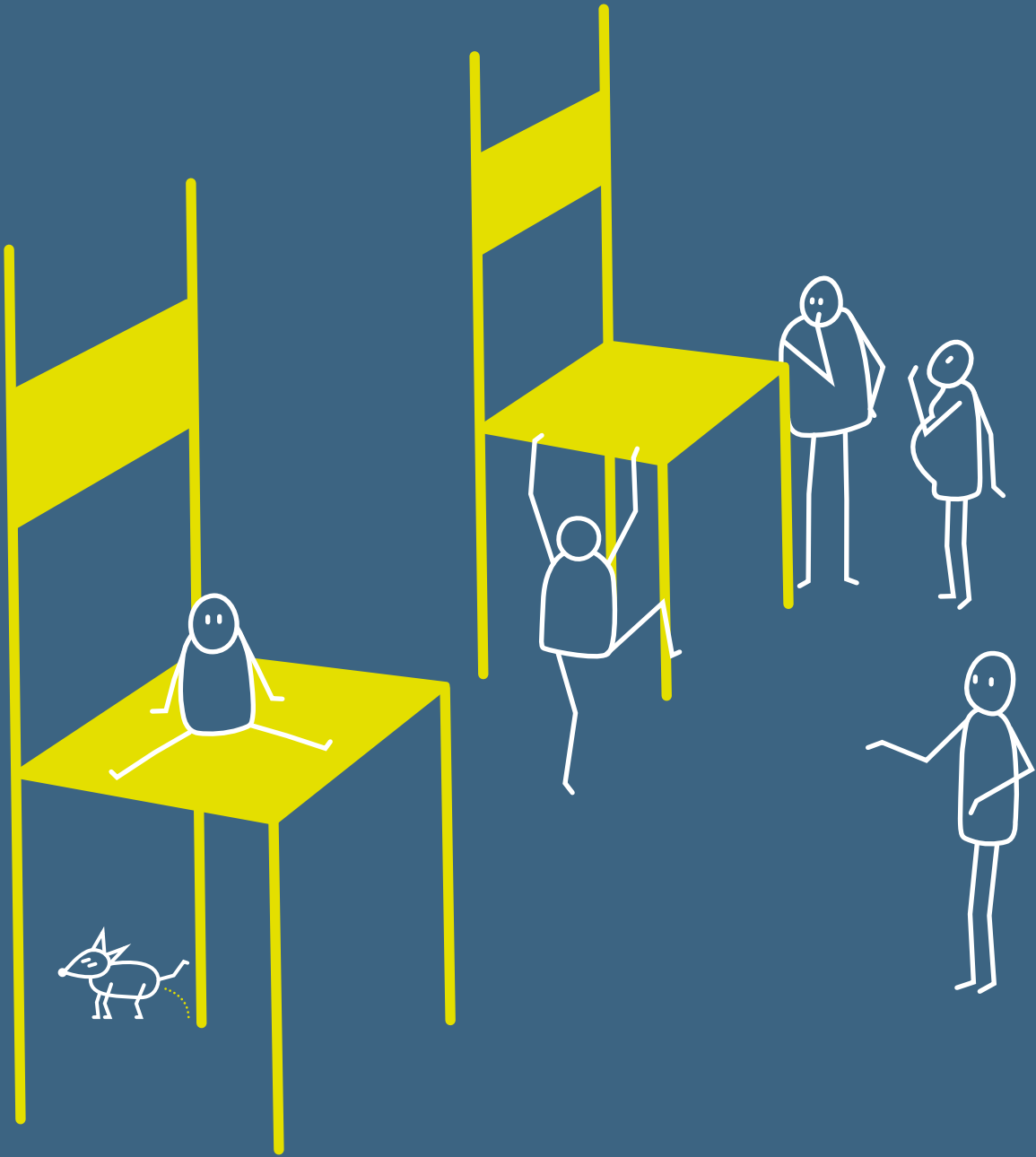
Placardez des affiches au pied des immeubles et parlez-en aux concierges pour recruter les personnes qui y vivent. Envoyez une lettre accompagnée d'un flyer aux personnes concernées ou glissez votre courrier directement dans leur boîte aux lettres.

Sur les réseaux sociaux, vous pouvez diffuser votre communication auprès de catégories précises d'internautes (contenus sponsorisés), en ciblant par exemple selon le lieu de résidence, l'âge et/ou les centres d'intérêt.

Enfin, durant les moments creux de la participation, n'oubliez pas de communiquer de manière transparente si le projet est modifié, prend du retard, est mis en pause, voire abandonné.

Notre conseil ? Allez sur le terrain !

Le bouche-à-oreille reste votre meilleur outil de mobilisation. Identifiez les moments opportuns (fêtes de quartiers, jours de marché, permanences d'information, etc.) ainsi que les lieux clés (préaux scolaires, places publiques, aires de jeux, parcs, arrêts de bus, stations de métro, cafés-restaurants, etc.) et allez à la rencontre de vos publics cibles. Mettez sur la visibilité : roll-up, banderoles, t-shirts, stand, vélo-cargo, etc.



7. Comment concevoir sa démarche ?

Bien qu'ouvertes à tout le monde, les démarches participatives finissent souvent par ne rassembler que de petits comités d'initiées et initiés et de personnes déjà engagées. Pour éviter cet écueil, et surtout pour toucher d'autres types de publics, mettez-vous à la place des personnes qui participent : participeriez-vous à la démarche que vous proposez ? Comment et quand souhaiteriez-vous y prendre part ? De quel temps disposeriez-vous ?

Nos conseils :

- › combinez diverses méthodes et outils, et intégrez-y une dimension ludique
- › rendez votre processus convivial, afin de favoriser la dynamique de projet et la création de liens sociaux
- › entourez-vous d'une équipe motivée, organisée, proactive et outillée



La participation ne s'improvise pas et requiert des compétences multiples. Si vous avez besoin d'un accompagnement, mandatez des spécialistes pour concevoir et organiser votre démarche participative. Clarifiez de manière détaillée, dans un cahier des charges, leurs rôles ainsi que les tâches attribuées, les publics que vous souhaitez viser, les objectifs de votre démarche et les livrables attendus.

7.1 Planifier avec souplesse

Le planning de votre démarche participative s'adapte à celui du projet dans lequel celle-ci s'inscrit. Par exemple, n'oubliez pas d'intégrer les études de faisabilité, les étapes de prises de décision et de validation internes, le calendrier politique, les diverses procédures administratives nécessaires, etc. Moins votre planning sera figé, plus votre démarche participative pourra s'adapter aux aléas externes, sur lesquels vous avez souvent peu d'emprise.

7.2 Combiner plusieurs méthodes

La forme de votre démarche participative peut fortement varier en fonction de vos objectifs et de vos publics cibles. Pour vous aider à y voir plus clair, vous trouverez ci-après différentes méthodes,

classées en fonction du temps et du budget qu'elles nécessitent ainsi que des dispositifs dans lesquels elles s'inscrivent. Ces méthodes peuvent, bien entendu, être combinées afin de toucher un plus large public.

MÉTHODE	SONDAGE ENQUÊTE PUBLIQUE	MICRO-TROTTOIR	CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE
DESCRIPTION ET BONNES PRATIQUES	Proposez un questionnaire court composé de questions simples et claires. Limitez le nombre de questions ouvertes. Veillez à la protection des données. Avant la conception, pensez à la phase d'analyse des résultats, afin de pouvoir facilement créer des graphiques et des infographies.	Rendez-vous dans la rue et allez à la rencontre des publics là où ils se trouvent pour récolter leur opinions et avis. Vulgarisez vos propos et limitez le nombre de questions. Pensez à être à deux et bien reconnaissables avec un t-shirt ou vélo-cargo mentionnant votre appartenance.	Invitez la population à identifier des éléments dans la ville, à signaler des problématiques, à recenser des éléments ou à proposer des améliorations.
BUDGET	CHF 5000.– à CHF 25 000.–	CHF 5.– à CHF 15 000.–	CHF 15 000.– à CHF 25 000.–
TEMPS	6 à 12 mois (au minimum)	3 à 6 mois	Plusieurs années
RESSOURCES ET COMPÉTENCES	Faites appel à des spécialistes pour rédiger les questions et effectuer l'enquête de manière représentative avec un échantillonnage stratifié.	En vous faisant accompagner pour la méthodologie, vous pouvez obtenir un échantillon représentatif et cibler les publics à interroger. Pensez à engager des jeunes pour réaliser le micro-trottoir.	Diverses plateformes proposent des solutions clés en main. Des compétences en informatiques et en gestion web sont bienvenues.
DISPOSITIF	Diagnostic participatif	Diagnostic participatif	Diagnostic participatif



CARTE MENTALE

PARCOURS COMMENTÉ
BALADES PUBLIQUES

CONSULTATION EN LIGNE

BOÎTE À IDÉES

Proposez à la population de dessiner son quartier ou ses itinéraires préférés, pour connaître la ville telle qu'elle est perçue et faire ressortir ses éléments marquants. Donnez des consignes claires.

Rendez-vous sur le site avec la population pour discuter des forces et des faiblesses, écoutez les récits et visualisez ensemble les propositions. Veillez à l'accessibilité de l'itinéraire (poussettes, personnes à mobilité réduite, etc.). Communiquez à l'avance un éventuel report en cas de mauvais temps.

Communiquez largement sur les réseaux sociaux et dans les lieux de vie. Demandez à des personnes relais d'inviter leur réseau à participer.

Installez une version physique dans un endroit fréquenté et une autre sous forme électronique. La phase de dépôt peut être limitée dans le temps ou continue.

CHF 1.– à CHF 5000.–

CHF 1.– à CHF 15 000.–

CHF 5000.– à CHF 15 000.–

CHF 1.– à CHF 5000.–

1 à 3 mois

1 à 6 mois

3 à 6 mois

6 mois - plusieurs années

Faites-vous au besoin accompagner par des géographes, urbanistes, architectes et/ou sociologues pour définir la thématique à illustrer.

Soyez plusieurs pour gérer les inscriptions, animer la balade, prendre des notes et des photos.

Des compétences en communication sont requises pour rédiger le contenu puis modérer les propositions.

Prévoyez du temps et des ressources pour analyser les résultats, étudier la faisabilité des idées et formuler des réponses.

Diagnostic participatif

Diagnostic participatif

Diagnostic participatif
Co-conception

Co-conception



MÉTHODE	BUDGET PARTICIPATIF ET APPEL À PROJETS	CONCOURS DE DESSIN / PHOTO	ATELIERS PARTICIPATIFS
DESCRIPTION ET BONNES PRATIQUES	Proposez des permanences pour accompagner la population dans le montage et le dépôt de leurs projets. Pensez à faire participer la population à la sélection des projets lauréats.	Et si la mosaïque de la fontaine, le sol ou la palissade étaient imaginés par des enfants ?	Un atelier peut prendre plusieurs formes selon les méthodes choisies (forum, world café, débat public, focus group, etc.). Demandez de l'aide pour la logistique, la prise de notes, l'animation et la facilitation.
BUDGET	CHF 5000.– à CHF 15 000.–	CHF 1.– à CHF 5000.–	CHF 15 000.– à CHF 25 000.–
TEMPS	6 à 12 mois	1 à 6 mois	6 à 12 mois
RESSOURCES ET COMPÉTENCES	Prenez le temps de bien concevoir votre règlement, le formulaire papier/ numérique et d'organiser la prise de décision : un jury ou une votation ?	Soigner la forme de prise de décision : qui choisira le(s) dessin(s) lauréat(s) ? Organisez ensuite une célébration et une réalisation participative.	Prévoyez du temps pour concevoir l'atelier et l'organiser. Il est important d'organiser une séance de restitution pour présenter les résultats et valider ensemble les décisions.
DISPOSITIF	Co-conception	Co-conception	Co-conception



VOTATION DU PUBLIC

JURY POPULAIRE

ŒUVRE PARTICIPATIVE

CHANTIER PARTICIPATIF

Si vous souhaitez laisser le choix à la population, communiquez largement pour garantir la représentativité du vote. Un bulletin préaffranchi en tout-ménage favorise la participation.

Identifiez les personnes qui composeront votre jury et invitez-les. Prévoyez une méthode de prise de décision efficace.

Trouvez par exemple une ou un artiste pour intégrer la population dans la conception et la réalisation d'une fresque, d'une mosaïque, d'une sculpture, etc.

Invitez la population à planter, construire du mobilier, casser du béton, peindre le sol, etc.

CHF 15 000.– à CHF 25 000.–

CHF 1.– à CHF 5 000.–

CHF 5 000.– à CHF 15 000.–

CHF 15 000.– à CHF 25 000.–

6 à 12 mois (au minimum)

1 à 6 mois

1 à 12 mois

1 à 3 mois

Proposez une votation en ligne et la possibilité de glisser son bulletin dans des urnes disposées dans des lieux de passages, des centralités de quartier, au marché, etc.

Pourquoi ne pas organiser un jury d'enfants? Selon les publics, des compétences spécifiques sont requises en matière d'animation et d'encadrement.

Mettez en place des partenariats (écoles, para et extrascolaire, établissements pour personnes âgées, centres d'accueil ou de réinsertion, etc.) pour mobiliser et inviter à participer.

Veillez aux normes de sécurité et à garantir un encadrement professionnel. Organisez des petits groupes, répartissez les tâches et prévoyez assez de matériel.

Co-décision

Co-décision

Co-construction

Co-construction





8. Comment lancer sa démarche ?

8.1 Soigner l'organisation

Il est maintenant temps d'organiser la rencontre! À qui allez-vous donner la parole? Qui s'occupera de réserver la salle, du buffet, de l'éclairage, de l'accueil et de l'animation? Penser des événements de manière inclusive implique de faire attention à chaque détail organisationnel, mais aussi de se demander qui est en charge de quelle tâche.

Pour ce faire, nous vous recommandons :

- › **de répartir les rôles et tâches sans biais de genre**
Par exemple, le service et l'accueil ne sont pas forcément gérés par un personnel féminin, la sécurité ou les aspects logistiques ne sont pas uniquement du ressort des hommes.
- › **d'assurer une animation inclusive**
La personne chargée de la modération est consciente des enjeux de genre qui se jouent dans les interactions et se soucie de l'équité de temps de parole entre femmes et hommes. Elle veille aussi à la préparation des personnes invitées aux prises de parole et repère les éventuels obstacles.
- › **de penser à proposer un panel mixte pour tous types d'événements**

Si possible, prévoyez au minimum deux personnes pour animer les rencontres. Être plusieurs permet de prendre le relais si les échanges heurtent ou déstabilisent une personne en charge de la facilitation et de débriefer après les rencontres.

8.2 Bien choisir le lieu

Pour choisir l'emplacement, nous vous conseillons de privilégier les lieux centraux, accessibles en transports publics et aux personnes à mobilité réduite. En optant pour un emplacement proche du site du projet, vous pourrez facilement vous rendre sur place avec les participantes et participants, afin de mieux visualiser le contexte et/ou faire s'exprimer des ressentis.

En fonction du degré de concentration demandé, notez que la qualité des échanges sera meilleure dans un espace calme et fermé, tandis qu'un espace plus aéré favorisera la créativité.

Dans la mesure du possible, essayez de créer un environnement accueillant et une ambiance conviviale (accueil personnalisé et chaleureux, éclairage agréable, assises confortables, eau et éventuellement collation à disposition) durant tout le processus. Les personnes participantes seront plus à l'aise dans des lieux qu'elles connaissent et fréquentent déjà, tels que leur place de jeux, leur parc, leur bibliothèque ou leur café de quartier.

Veillez à l'accessibilité des lieux (toilettes, accès, rampes, ascenseurs, etc.) et si nécessaire, proposez des mesures d'accompagnement et demandez de l'aide aux organisations spécialisées en matière de handicap. Les comforts d'assise et d'écoute des seniors doivent être pris en compte: ne les laissez pas au fond de la salle et pensez à la mise à disposition d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes. Si une boucle est à disposition, précisez-le sur vos supports de communication.

8.3 Bien choisir la date et l'horaire

Pour l'organisation de vos rencontres, choisissez une date et un horaire adaptés à vos publics. Par exemple, si vous ciblez la population active, organisez une rencontre de préférence dès 18h30 en semaine ; si vous souhaitez consulter des usagères et usagers des transports publics, choisissez plutôt une sortie de gare ou de métro aux heures de pointe.



Si vous désirez mener une démarche avec des enfants ou des jeunes, les quelques points suivants vous intéresseront :

- › **Les jours :** le mercredi après-midi, beaucoup d'enfants participent à des activités extrascolaires (sports, musique, etc.). Une stratégie consiste à inscrire votre démarche dans le temps scolaire et parascolaire ou en collaboration avec des maisons de quartiers ou centres socioculturels. Pour les adolescentes et adolescents, pensez à les inviter en fin de journée, après les cours ou le travail. Si vous souhaitez mobiliser les parents durant les jours de congé des enfants, prévoyez un atelier spécifique ou des formes d'occupation pour leurs enfants (atelier de bricolage, contes, etc.) avec un encadrement professionnel adapté à l'âge, ou associez-vous à un espace garderie existant.
- › **Les horaires :** de manière générale, la concentration diminue souvent en fin de journée et avant l'heure des repas. N'hésitez donc pas à prévoir des boissons et des petits en-cas pour maintenir un bon niveau d'énergie.

- › **Le calendrier scolaire :** intégrez les dates d'examen dans votre planning. En cas de chevauchement sur deux années scolaires, pensez aux changements de classe et/ou d'établissement : certains groupes réunis en juin risquent de ne plus être les mêmes au mois de septembre.
- › **Les collaborations :** prévoyez des échanges avec la direction ou le corps enseignant très en amont de votre démarche, car il n'est pas toujours facile pour elles et eux d'inscrire vos propositions dans leur planification annuelle.

Si, au fil de votre démarche, les moyens financiers, humains ou le soutien politique venaient à manquer, ou encore si votre public cible n'a pas répondu présent, n'hésitez pas à revoir vos dispositifs. Et sachez que dans une démarche participative, même une « sensation d'échec » est un résultat ! Questionnez-vous alors sur l'origine de ce sentiment ou les causes de l'échec et tirez-en des enseignements en vue de votre prochaine démarche.

8.4 Garantir la dynamique

En tant que personne instigatrice de la démarche, vous êtes garante de la dynamique de groupe et de la convivialité. Veillez à ce que tout le monde y trouve sa place et puisse prendre la parole et favorisez le respect mutuel. Soignez les relations humaines avec les personnes qui s'engagent et donnent de leur temps. Il se peut que certaines personnes n'aient pas l'habitude de prendre part à ce type de démarche, mettez-vous à leur place et rassurez-les sur leur légitimité à participer. Rappelez-vous qu'il n'est pas toujours facile de parler de sujets qui nous tiennent à cœur, de donner son avis et de prendre la parole en public. Des encouragements peuvent diminuer le trac et l'angoisse du moment.

Les grandes assemblées permettent rarement de réunir une réelle diversité de publics, privilégiez des rencontres en petits groupes.

Rappelez-vous des objectifs de la rencontre et guidez les discussions dans ce sens, tout en laissant la place aux différents points de vue et à la réflexion collective. Ayez clairement à l'esprit le cadre institutionnel et légal : lorsqu'un propos est discriminant, vous devez être à même de le sanctionner.



Si les démarches participatives sont une occasion d'exprimer des souhaits et des idées, c'est également un espace dans lequel on peut venir déposer ses insatisfactions et ses doléances. Afin de garder une certaine distance et objectivité, nous vous déconseillons d'animer vous-même la démarche. Déléguez cette tâche à des collègues qui en ont les compétences/l'habitude ou à des externes. Les spécialistes de l'animation peuvent être d'un grand soutien : grâce à leur posture, elles et ils parviennent à rester plus neutres, n'interviennent pas sur le fond du projet, tout en se mettant au service du processus participatif.

8.5 Prendre en compte les spécificités des publics mobilisés

Afin de garantir l'inclusion et l'accessibilité de toutes et tous, quelques points méritent votre attention :

- › **Les supports de communication** et échanges peuvent être traduits en plusieurs langues, dont la langue des signes et rédigés en langage FALC (facile à lire et à comprendre) ou simplifié, afin d'inclure toute la population (personnes en situation de handicap, issues de la migration, etc.).
- › **Le contenu des échanges** peut être (re)diffusé en ligne pour permettre aux personnes intéressées de participer et de s'informer sur la démarche en cours depuis chez elles, en veillant à proposer des sites internet accessibles.
- › **Certaines thématiques**, par exemple liées à la mixité, aux questions identitaires, à la sexualité, à la religion ou à la santé physique et mentale peuvent être délicates à aborder collectivement. Renseignez-vous sur ces thèmes, prenez conscience des enjeux et du contexte, entourez-vous d'organismes habitués à ces publics et thématiques spécifiques. Lors de la rencontre, proposez une charte de participation et rappelez les règles à respecter en amont des échanges. Privilégiez les rendez-vous en individuel ou en petits groupes.
- › **Pensez à demander les besoins spécifiques** des participantes et participants (dans le formulaire d'inscription, par exemple) et à communiquer les mesures d'accompagnement mises en place dans vos supports de communication.




La longueur et le contenu des ateliers doivent être adaptés aux capacités de concentration des enfants. N'hésitez pas à cibler un aspect précis de votre démarche en leur présentant des impacts concrets et à court terme. Le jeu peut être une bonne façon de les impliquer.

EXEMPLE 9:
TOUTES ET TOUS AU PARC!

Lancée en 2017, cette démarche a permis de concevoir collectivement un parc au cœur du nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup. Pour répondre au mieux aux besoins des futures utilisatrices et utilisateurs, cet espace a été imaginé en plusieurs étapes: tout d'abord, une étude sociologique a été réalisée par un bureau externe afin de réfléchir aux différents usages possibles de ce lieu. Puis, la Ville de Lausanne, en collaboration avec une association de quartier et l'équipe en charge de l'animation socioculturelle des Plaines-du-Loup, a organisé des ateliers participatifs afin de préfigurer le futur parc. Des ateliers de co-construction ont ensuite permis de réaliser des aménagements provisoires et de mettre en place la gestion associative d'un jardin potager. Enfin, une évaluation sociologique de ce parc transitoire a été réalisée, afin de proposer des améliorations en vue du parc définitif prévu pour 2023, date d'entrée des premières habitantes et habitants des Plaines-du-Loup.

Le principal défi? Les délais parfois très serrés imposés par le calendrier du chantier ont frustré certaines participantes et participants.

 Près de 2 ans, en comptant le diagnostic en amont et l'évaluation (1 année pour la conception et la réalisation de l'aménagement transitoire)

 CHF 50 000.– pour l'organisation, l'animation et les frais de la démarche. Le matériel nécessaire à la mise en place des aménagements a été pris en charge par le budget de réalisation du parc.

 Plus de 200 personnes

 Diagnostic participatif / co-conception / co-construction / co-gestion

EXEMPLE 10 :

FRESQUE PARTICIPATIVE À PRÉ-DU-MARCHÉ

Début 2019, pour faire suite à différentes requêtes de la population avoisinant la rue Pré-du-Marché (habitantes et habitants, commerces), la Ville de Lausanne s'est engagée dans un ambitieux projet de piétonnisation de cette rue. En parallèle, un processus participatif composé d'entretiens formels et informels, d'ateliers, d'une exposition sur site et d'une fête, a été mis en place afin de dessiner le projet d'aménagement de ces espaces rendus piétons. Les élèves de Saint-Roch ont par ailleurs réalisé une fresque colorée au sol, sous la supervision de l'artiste lausannoise Julia Widmann.

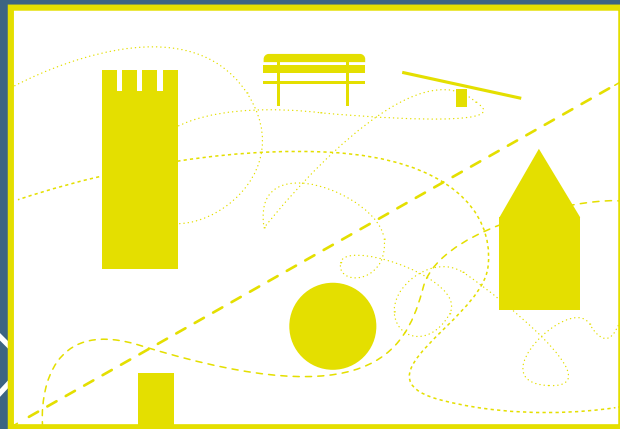
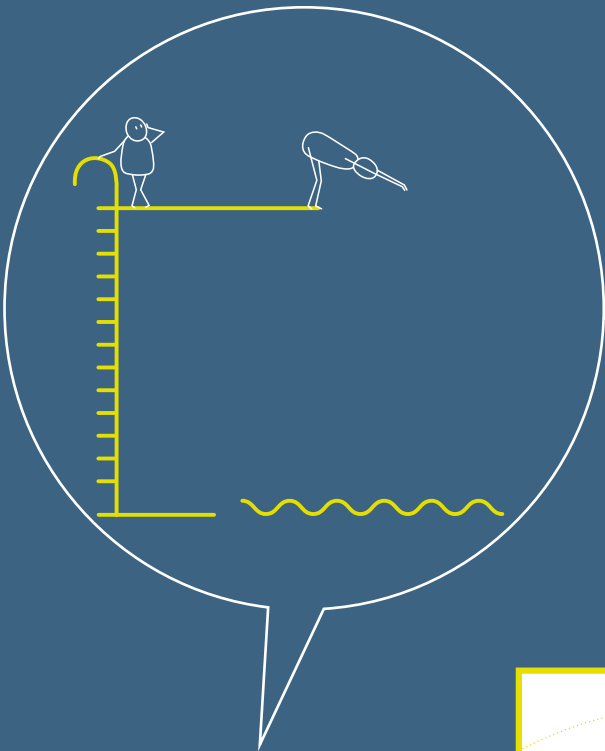
Le challenge? Lors des ateliers en salle, il a parfois été difficile de centrer les débats sur les aménagements de l'espace public et non sur des aspects liés à la mobilité.

 3 ans et demi: durée globale du projet (dont 1 an et demi de chantier)

 Mandat: CHF 155 000.- / Réalisation: CHF 1 700 000.-

 Environ 70 personnes
+ 1 classe du collège de Saint-Roch

 Diagnostic participatif / co-conception /
co-construction



9. Comment restituer sa démarche ?

La restitution ne se limite pas à un rapport de synthèse à destination des porteuses et porteurs de projet. En effet, elle représente une réponse officielle et argumentée de la part du politique qui s'engage auprès de la population à mettre en œuvre certaines propositions et explique pourquoi d'autres n'ont pas été retenues.

Il est primordial de rendre tous les résultats visibles afin de garantir la transparence de votre démarche non seulement auprès des autorités publiques, mais aussi auprès des participantes et participants, des publics cibles et de vos partenaires.

Ce souci de clarté encouragera la population à continuer sa participation, car elle aura le sentiment que sa voix a été entendue, prise en compte et respectée. À l'inverse, un manque de retours de votre part risquerait de frustrer les gens, qui auront l'impression d'avoir perdu leur temps.

9.1 Synthétiser les résultats

Lorsque vous concevez ou demandez un document de restitution à votre mandataire, gardez à l'esprit que sa forme doit s'adapter au but et au public.

Commencez par conserver et retranscrire tous les éléments exprimés lors de la participation. Pour ce faire, photographiez les supports et restituez les données brutes (« mot pour mot ») dans un rapport de synthèse. À ce stade, utilisez le vocabulaire, le registre de langage et les expressions des participantes et participants.

Ensuite, analysez ces données et organisez-les selon leur récurrence, thématique, priorité de réalisation, pertinence ou faisabilité par rapport au projet initial.

Rédigez votre document de restitution en développant les différentes étapes afin

d'explicitier ce qui a été pris en compte ou non et de légitimer les choix qui ont été effectués. Ce document de synthèse devra, a minima, présenter la démarche (marges de manœuvre initialement possibles, choix collectifs effectués sur cette base), les résultats (simulation d'un « avant-après », par exemple) ainsi que le calendrier ou l'échéancier de réalisation du projet. N'hésitez pas à revenir sur votre expérience personnelle en tant que porteuse ou porteur de projet, notamment en présentant les difficultés rencontrées.

Enfin, adaptez le fond, le ton et la forme aux publics auxquels vous souhaitez adresser votre document de restitution (collègues, participantes et participants, population, enfants, etc.).

9.2 Diffuser largement les résultats

Nous vous conseillons de présenter oralement les résultats de votre démarche participative, afin d'offrir au public la possibilité de poser des questions et d'obtenir des précisions. Cette restitution peut prendre la forme d'une exposition sur le site, d'une présentation publique ou d'un débat. Idéalement, elle est suivie d'un moment informel et convivial, voire festif.

Parallèlement, nous vous suggérons de diffuser vos conclusions via une newsletter, un site internet, une plateforme participative ou encore les réseaux sociaux. Par exemple, une page internet avec résumé et photos permet de présenter succinctement votre démarche et de restituer ses résultats à la population.

En trame de fond, n'oubliez pas de valoriser la participation et de démontrer la légitimité des personnes qui ont participé à votre démarche. Assurez-vous que tous les publics concernés aient été informés et aient accès aux livrables.

EXEMPLE 11 :

MA COUR DE RÉCRÉ – UN ESPACE DE VIE

Suite à la mise en place d'un nouveau règlement, les préaux des établissements scolaires sont devenus des lieux publics en dehors du temps d'école. Afin de permettre à la population de s'approprier ces espaces et d'y cohabiter, une démarche participative pilote a été lancée pour réaménager le préau du collège de St-Roch. Elle a pris la forme:

- **d'un questionnaire en ligne pour toutes et tous les élèves**
- **d'entretiens semi-directifs avec des groupes d'élèves**
- **d'ateliers avec les habitantes et habitants du quartier** pour faire un bilan, partager leurs préoccupations et exprimer leurs souhaits pour les changements à venir
- **d'une consultation spécifique du corps enseignant** pour entendre leur besoins et prioriser les propositions en fonction de ceux des futures utilisatrices et utilisateurs

Ces multiples dispositifs participatifs, adaptés à chaque public, ont été appréciés. Une restitution graphique a été réalisée en guise de synthèse.

Les actrices et acteurs du terrain (association de quartier, commission d'établissement et doyenne) ont été d'une grande aide pour le déploiement de la démarche. Cette démarche pourrait être transposable dans d'autres établissements scolaires.

 7 mois

 Environ CHF 5000.- (pour la facilitation, le graphisme, l'illustration et l'envoi d'un tout-ménage)

 177 personnes

 Diagnostic participatif / co-conception

9.3 Tester les résultats et effectuer un suivi

Il peut être intéressant d'organiser une période de test de certaines propositions issues de la démarche participative durant une phase pilote. Ces tests peuvent, par exemple, prendre la forme d'un aménagement transitoire de l'espace public ou d'une rue fermée aux véhicules le temps d'une manifestation. Cette phase permet de tester des usages, d'imaginer des changements possibles sur le site et de bénéficier en direct du retour de la population, qui alimentera le projet définitif.

Si la restitution marque le point final de la démarche participative, elle ne marque pas celui du projet global. Nous préconisons dès lors d'établir un plan de communication précis afin de tenir les personnes concernées au courant de l'avancée du projet phase par phase.



Si votre démarche implique des enfants ou des jeunes, pensez à valoriser les éléments qu'elles et ils ont imaginés (dessins, affiches, jeux, etc.) en utilisant par exemple des stickers ou un label « idées des enfants / des jeunes ». À travers ce procédé, vous illustrerez concrètement ce qui a ou va changer dans leurs lieux de vie et de jeu et vous mettez en valeur leur légitimité dans la démarche.

9.4 Prendre soin des données

Les données récoltées sont sensibles, car elles contiennent des informations sur les habitudes et les opinions des participantes et participants. Accordez une attention particulière à l'utilisation et à la protection de ces données, et ce dès le début de votre démarche. Veillez notamment à systématiquement les anonymiser.

Quelques exemples de situations qui nécessitent une vigilance particulière :

- › Les informations récoltées lors d'une inscription à un atelier (nom, âge, nationalité, niveau de formation, etc.) doivent être supprimées à la fin de l'analyse.
- › L'abonnement à une newsletter nécessite l'obtention d'un consentement préalable.
- › Les éventuels bureaux spécialisés ou équipes académiques avec lesquels vous collaborez pour le traitement des données doivent signer une convention de protection des données.
- › La publication de photos de personnes ou de citations nécessite une autorisation. Si vous travaillez avec des enfants, une autorisation signée des parents est obligatoire.
Nous vous recommandons toutefois de ne pas publier des photos avec des visages d'enfants. En début de séance, pensez à demander le consentement des participantes et participants avant de les prendre en photo, en précisant où et comment celles-ci seront diffusées. Veillez à bien respecter les diverses volontés au moment de l'éventuelle publication des photos.



10. Comment évaluer sa démarche ?

Dans cette étape, nous vous invitons à évaluer tant le déroulement de la démarche que ses résultats. Comment le processus a-t-il été vécu ? Qu'est-ce qui a bien ou moins bien fonctionné ? Quels sont les doutes, les déceptions et les propositions d'améliorations ?

Si l'évaluation est souvent pensée comme la dernière étape d'un processus, elle peut également être réalisée tout au long du projet, sous la forme d'un monitoring.

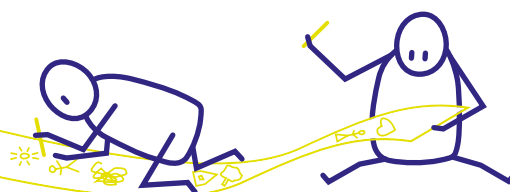
L'évaluation permet d'analyser :

- › l'organisation des étapes de la démarche (communication, mobilisation, méthodologie, animation, suivi, etc.)
- › la qualité de la communication
- › les impacts concrets de la démarche
- › les résultats obtenus (adéquation avec les besoins, attentes ou envies)

Cette évaluation peut faire l'objet d'un bilan interne ou par exemple être rédigée par les participantes et participants à la fin de chaque rencontre, afin d'obtenir un retour à chaud via un livre d'or, des post-its ou encore une boîte à idées.

Selon le budget, le temps et les ressources à disposition, vous pouvez vous faire accompagner par un organisme externe (bureau, collectif, association, etc.) pour l'évaluation de votre démarche et recueillir les avis de façon plus objective. Analyser et critiquer ce que l'on a mis soi-même sur pied n'est pas toujours un exercice facile.

N'oubliez pas de partager vos bilans, expériences et bonnes pratiques avec vos collègues, vos partenaires ou avec d'autres administrations. L'évaluation, elle aussi, s'enrichit de l'intelligence collective !



10.1 Faire un premier bilan à l'interne

Voici quelques questions réparties en quatre catégories, que vous pouvez vous poser ou adresser à vos collègues :

Mobilisation :

- › Le public concerné a-t-il été correctement informé ?
- › Les propos étaient-ils suffisamment clairs et compréhensibles ?
- › La mobilisation des publics cibles identifiés a-t-elle bien fonctionné ?

Organisation :

- › Le planning initial a-t-il été respecté ?
- › Les méthodes, lieux, horaires et supports de la démarche étaient-ils adaptés aux publics ?
- › Le dispositif était-il accessible à toutes et tous ?
- › Les moyens humains et financiers à disposition étaient-ils bien estimés ?
- › La répartition des rôles et tâches était-elle adaptée aux compétences ?

Participation :

- › Le taux de participation était-il représentatif ?
- › Le niveau d'interaction entre les personnes qui ont participé était-il satisfaisant ?
- › Quels documents ont été produits ?
- › Quelles décisions ont été prises ?
- › Les résultats de la démarche ont-ils été restitués ?
- › Les propositions issues de la démarche ont-elles été intégrées ?

Évaluation :

- › Le processus participatif a-t-il eu un impact positif sur le projet et sa qualité ?
- › Si c'était à refaire, qu'est-ce que je changerais ?

10.2 Demander l'avis aux participantes et participants

Récolter l'avis des personnes qui ont participé est intéressant, car cela vous permettra de confronter les réponses obtenues avec vos propres observations et ainsi améliorer vos prochaines démarches. Vous pouvez diviser vos questions en trois catégories :

En amont :

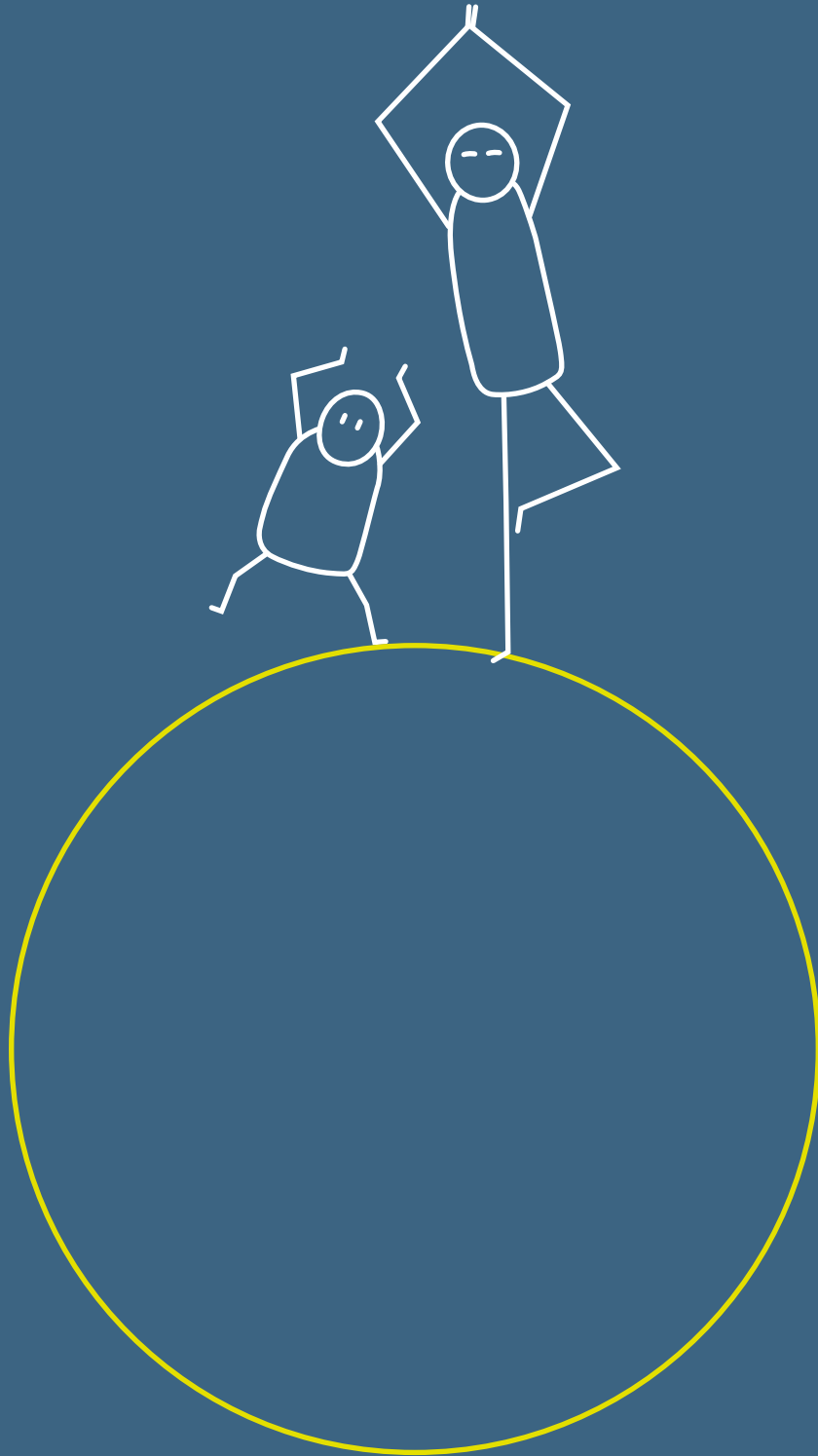
- › Comment avez-vous entendu parler de la démarche ?
- › Pourquoi avez-vous participé à cette démarche ?
- › Le cadre de la démarche et ses objectifs étaient-ils clairs et bien communiqués ?

Pendant :

- › Comment avez-vous vécu la démarche ?
- › Avez-vous éprouvé du plaisir ou au contraire des difficultés à participer ?
- › Avez-vous un commentaire à partager ?

En aval :

- › Vos propositions ont-elles été entendues et intégrées ?
- › Le résultat correspond-il à vos attentes ?
- › Avez-vous acquis de nouvelles connaissances ou compétences ?
- › Si c'était à refaire, qu'est-ce que vous changeriez ?



Impressum

Ce guide a été élaboré par la Ville de Lausanne, grâce au soutien de l'UNICEF et son fonds communal pour la participation des enfants et des jeunes.

Mars 2023

Pilotage et rédaction

Unité durabilité et participation

- › Muriel Sanchez Solorzano, coordinatrice participation
- › Chloé Rossier, cheffe de projet en durabilité et participation

Délégation de l'enfance

- › Florence Godoy, déléguée à l'enfance
- › Claire Lang, coordinatrice pour les Conseils des Enfants

POUR ALLER PLUS LOIN

Contactez-nous :
participer@lausanne.ch

Consultez le site de la Ville de Lausanne :
www.lausanne.ch/participation

Plateforme Lausanne participe :
participer.lausanne.ch

POUR TÉLÉCHARGER LE GUIDE EN PDF



Contributions et relectures

Nous remercions vivement pour leur relecture du guide, leur expertise et la rédaction d'exemples :

- › les membres du Groupe de référence de l'enfance de la Ville de Lausanne dont la Délégation à l'enfance et à la jeunesse du Canton de Vaud et l'Association Ville en Tête
- › les membres du Pôle d'expertise participation de la Ville de Lausanne (Service quartiers, jeunesse et familles, Service des parcs et domaines, Service de l'urbanisme, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, Service d'architecture et du logement, Service de la culture, Bureau de développement et projet métamorphose, Bureau lausannois pour les immigrés, Unité climat, Unité environnement, Unité durabilité et participation) et nos collègues de l'administration qui mènent des démarches participatives dans divers domaines
- › l'association Reliefs, mandatée pour la relecture externe du guide

Lissage des textes, conception graphique

- › Plates-Bandes communication

Impression

- › PCL Presses Centrales SA

Vous souhaitez lancer une démarche participative ?

Consultez le schéma des étapes clés à suivre

